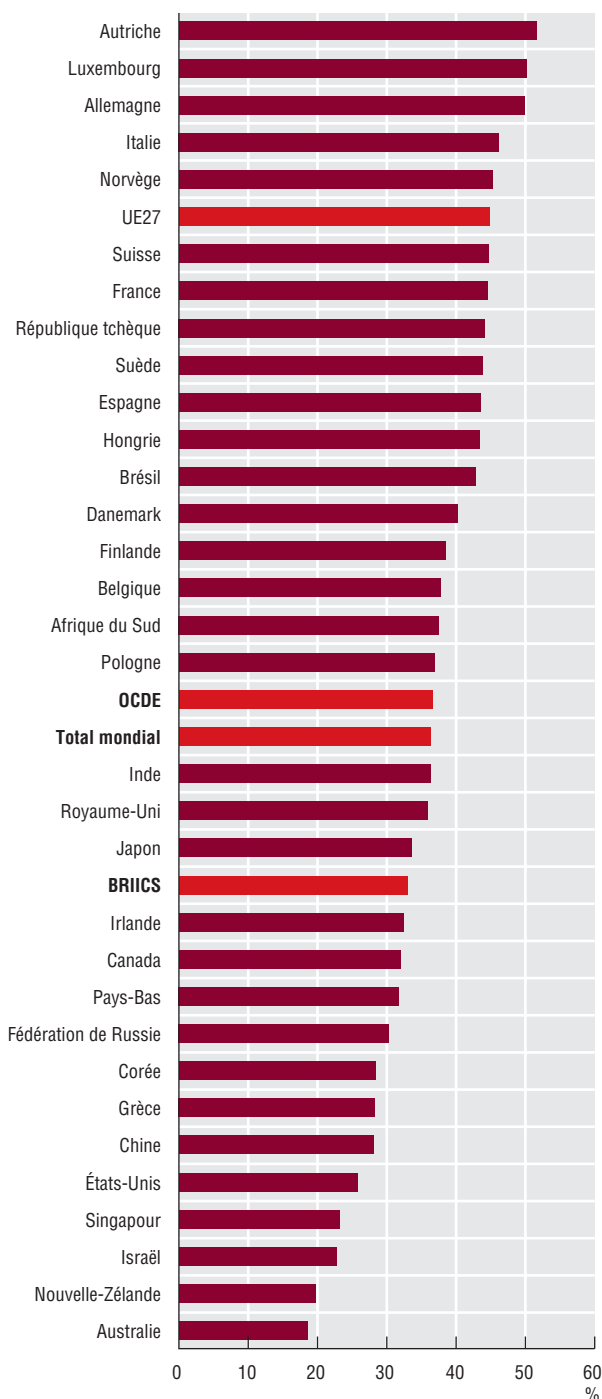


Investir dans l'innovation présente des risques. Nombre de projets de R-D ne déboucheront sur aucune invention, et toutes les demandes de brevets ne seront pas suffisamment novatrices pour être accordées.

Brevets délivrés par l'Office européen des brevets jusqu'en 2009

En pourcentage des demandes de brevets initialement déposées en 2000-03



Source : OCDE, Base de données de brevets, janvier 2010. Voir notes de fin de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/836170884881>

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2009, moins de 40 % du total des demandes de brevet déposées auprès de l'OEB entre 2000 et 2003 avaient été accordées.

(Base de données de brevets de l'OCDE, 2010.)

Les demandes de brevets servent d'indicateur de l'activité inventive. Toutefois, pour qu'un brevet soit accordé, l'invention doit avoir une utilité pratique et comporter un élément de nouveauté (« caractéristique nouvelle »).

Un indicateur sur les brevets délivrés peut révéler la probabilité qu'une invention soit mise sur le marché. Suivant l'office de brevet, un brevet est accordé en moyenne après trois à cinq ans, durée qui peut parfois atteindre dix ans après la demande.

L'indicateur présente les taux de délivrance de brevets consécutifs à une demande auprès de l'OEB. L'analyse sur un office de brevets unique élimine les différences dans les exigences pour l'octroi d'un brevet, les délais d'examen et autres disparités institutionnelles, mais des écarts dans les taux de délivrance entre pays subsistent. Cela peut tenir aux stratégies de brevetage des demandeurs (la sélectivité avec laquelle les entreprises choisissent les inventions à breveter) et aux délais nécessaires pour examiner les demandes dans certains domaines technologiques. Les taux de délivrance sont en général plus faibles pour les pays non européens, notamment en raison d'une phase d'examen plus longue.

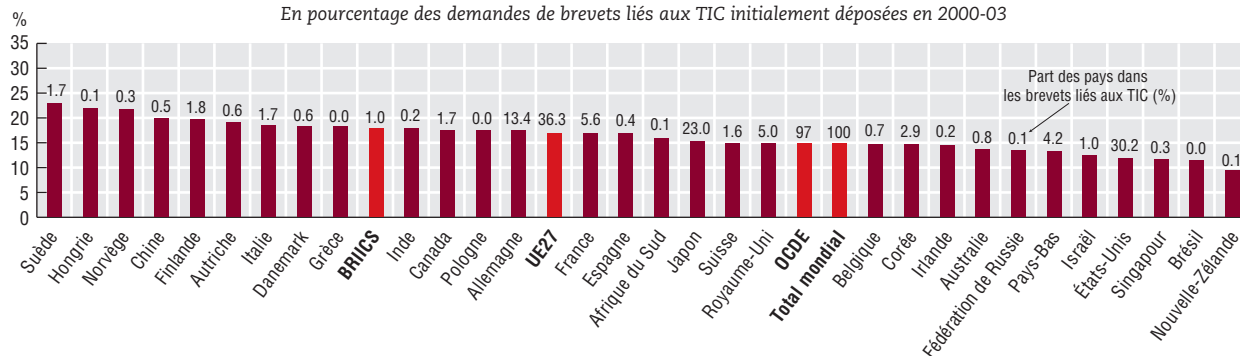
Les taux de délivrance pour les nouveaux domaines technologiques (voir page à droite) sont d'environ 15 %, soit moins que le taux global. Dans ces domaines, des demandes sont déposées pour une forte proportion d'inventions en raison des incertitudes sur leur valeur potentielle. De même, le temps d'examen à l'OEB pour ces technologies est plus long. Ainsi, la période moyenne d'examen est plus longue pour les États-Unis, dont la part des demandes dans les domaines de haute technologie est plus forte. Toutefois, les indicateurs des taux de délivrance pour une technologie donnée font aussi apparaître des différences entre les pays européens.

Définitions

Les données portent sur l'ensemble des demandes de brevets et les demandes dans certains domaines (TIC, énergies renouvelables, bio- et nanotechnologies) déposées auprès de l'OEB et dont la date de priorité est comprise entre 2000 et 2003. Les comptages de brevets sont basés sur la date de priorité, le pays de résidence de l'inventeur et les comptages fractionnels. Seules sont prises en compte les économies détenant plus de 20 brevets (en nanotechnologie et énergies renouvelables) ou de 50 brevets (en biotechnologie et TIC).

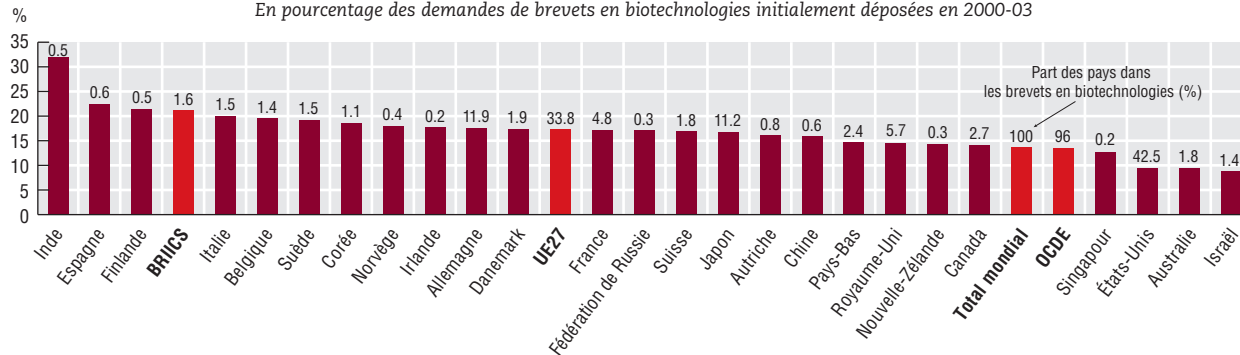
Brevets liés aux TIC délivrés par l'Office européen des brevets jusqu'en 2009

En pourcentage des demandes de brevets liés aux TIC initialement déposées en 2000-03



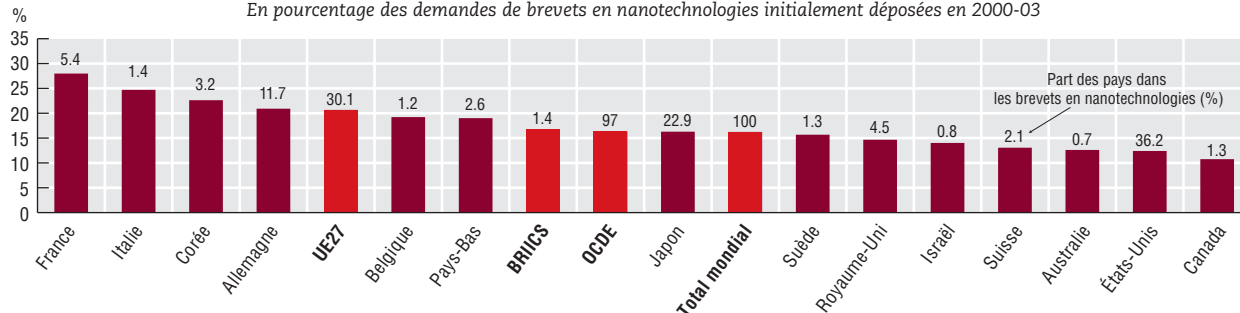
Brevets en biotechnologies délivrés par l'Office européen des brevets jusqu'en 2009

En pourcentage des demandes de brevets en biotechnologies initialement déposées en 2000-03



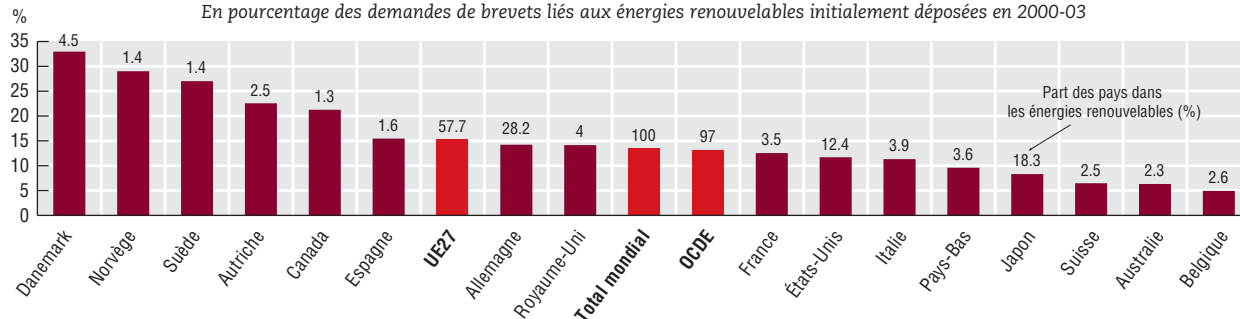
Brevets en nanotechnologies délivrés par l'Office européen des brevets jusqu'en 2009

En pourcentage des demandes de brevets en nanotechnologies initialement déposées en 2000-03



Brevets liés aux énergies renouvelables délivrés par l'Office européen des brevets jusqu'en 2009

En pourcentage des demandes de brevets liés aux énergies renouvelables initialement déposées en 2000-03



Comment lire ce graphique

C'est pour l'Allemagne que la part des brevets en énergies renouvelables est la plus élevée dans les demandes (28.2 %), mais seulement 14 % environ des demandes effectuées sur la période 2000-03 avaient été accordées en 2009.

Source : OCDE, Base de données de brevets, janvier 2010. Voir notes de fin de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/836170884881>